

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

SOMMAIRE

L'Office donne des conseils au gouvernement, aux ministères et aux organismes sur les questions liées aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il surveille et contrôle la mise en application par les ministères de la *Loi sur les services en français* et évalue la qualité, le volume et la pertinence des services fournis par les ministères à la population francophone. L'Office encourage la communauté francophone à participer pleinement à la société ontarienne tout en l'aidant à préserver sa langue et sa culture. Il fait aussi la promotion de l'expertise de la province sur le plan des affaires francophones et de la prestation des services en français.

Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMMES	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
\$		\$	\$
FONCTIONNEMENT			
3 530 500	Programme des affaires francophones ¹	3 036 800	4 684 013
3 530 500	Total du ministère - Fonctionnement	3 036 800	4 684 013
1 000 000	Moins : Mandats spéciaux	549 500	-
<u>2 530 500</u>	< TOTAL À VOTER - FONCTIONNEMENT	<u>2 487 300</u>	<u>4 684 013</u>
3 530 500	Total du ministère - Fonctionnement		
<u>3 530 500</u>	TOTAL, Y COMPRIS REDRESSEMENT DE CONSOLIDATION ET AUTRES REDRESSEMENTS		

RAPPROCHEMENT AVEC LES DONNÉES PUBLIÉES ANTÉRIEUREMENT

DÉTAILS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$	\$
FONCTIONNEMENT		
1. Données publiées antérieurement		
1.1 Budget des dépenses 2002-2003	3 036 800	
1.2 Comptes publics 2001-2002		4 560 013
2. Réorganisation gouvernementale		
2.1 Transfert de fonctions d'autres ministères		124 000
	<u>3 036 800</u>	<u>4 684 013</u>

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

RAPPROCHEMENT DES CHIFFRES DU BUDGET DES DÉPENSES 2002-2003 - DE LA COMPTABILITÉ DE CAISSE À LA COMPTABILITÉ D'EXERCICE

CRÉDIT et poste		Prévisions	Redressements -	Prévisions	Prévisions	Variat.
		2002-2003 - Compt. caisse	Compt. caisse à compt. exerc.	2002-2003 - Compt. exerc.	2003-2004 - Compt. exerc.	prévisions 2002-2003 - Compt. exerc.
		en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$	en millions de \$
FONCTIONNEMENT						
1301	Programme des affaires francophones					
1	Coordination des affaires francophones ¹	3,0	(0,1)	3,0	3,5	0,5
		<u>3,0</u>	<u>(0,1)</u>	<u>3,0</u>	<u>3,5</u>	<u>0,5</u>
	Total du ministère - Fonctionnement	<u>3,0</u>	<u>(0,1)</u>	<u>3,0</u>	<u>3,5</u>	<u>0,5</u>

Note : Les montants ont été arrondis à la centaine de millier de dollars la plus proche et les montants inférieurs à cinquante mille dollars ramenés à zéro. Il est possible que les totaux ne correspondent pas à la somme des éléments parce qu'ils ont été arrondis.

Redressements de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice - À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est préparé selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs étaient préparés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée. On décrit dans les notes qui suivent les redressements qui augmentent ou diminuent les montants de 2002-2003 pour les présenter selon la méthode de la comptabilité d'exercice dans cet état de rapprochement. La présentation des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 selon la méthode de la comptabilité d'exercice n'est pas un retraitement officiel, mais une approximation où ne figurent que les principaux redressements imputés à l'exercice, tels que requis pour pouvoir comparer le Budget des dépenses 2003-2004 à celui de 2002-2003 à partir de la même méthode de comptabilité. (Note : les redressements inférieurs à 0,05 million de dollars n'apparaissent pas.)

en millions de \$

- (0,1) redressement pour supprimer les coûts des régimes de retraite des employés du ministère car, à compter de 2003-2004, le coût, pour la province, de toutes les prestations de retraite acquises par les employés est inscrit dans le Budget des dépenses du Secrétariat du Conseil de gestion.

(0,1) << Total des redressements

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

- NOTES -

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

PROGRAMME DES AFFAIRES FRANCOPHONES :

Ce programme donne des conseils au gouvernement, aux ministères et aux organismes gouvernementaux sur les questions liées aux affaires francophones et à la prestation des services en français. Il élabore les politiques et les programmes appropriés liés aux services en français du gouvernement. Il veille à l'application de la *Loi sur les services en français* dans les ministères et formule des recommandations sur la désignation d'organismes de paiements de transfert en vertu de la Loi. Il évalue aussi la qualité, le volume et la pertinence des services fournis par les ministères à la population francophone, et fournit des renseignements, des conseils d'experts et de l'aide à la communauté francophone.

CRÉDIT et poste	Prévisions 2003-2004 - Compt. exerc.	PROGRAMME ET ACTIVITÉS	Prévisions 2002-2003 - Compt. caisse	Dépenses réelles 2001-2002 - Compt. caisse
	\$		\$	\$
1301		PROGRAMME DES AFFAIRES FRANCOPHONES		
 FONCTIONNEMENT				
1	3 530 500	Coordination des affaires francophones ¹	3 036 800	4 684 013
	3 530 500	Total - Fonctionnement	3 036 800	4 684 013
	1 000 000	Moins : Mandats spéciaux	549 500	-
	<u>2 530 500</u>	Montant à voter	<u>2 487 300</u>	<u>4 684 013</u>

- NOTES -

NOTE : À compter de 2003-2004, le Budget des dépenses est présenté selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Les chiffres de 2002-2003 et des exercices antérieurs sont présentés selon la méthode de la comptabilité de caisse modifiée; la comparaison des chiffres de 2003-2004 avec les chiffres des exercices antérieurs risque donc de ne pas être concluante. La différence entre ces deux méthodes de comptabilité se situe au niveau des redressements (date des paiements de transfert et provisions pour dettes irrécouvrables, par exemple) qui auraient pour effet d'augmenter ou de diminuer les montants de 2002-2003 s'ils avaient été présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les redressements effectués pour ce ministère, le cas échéant, sont indiqués par des renvois en exposant et expliqués dans la page qui suit le sommaire du ministère sous l'intitulé Rapprochement des chiffres du Budget des dépenses 2002-2003 - de la comptabilité de caisse à la comptabilité d'exercice.

OFFICE DES AFFAIRES FRANCOPHONES

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES

FONCTIONNEMENT

Coordination des affaires francophones (1301-1)	\$
Traitements et salaires	1 361 600
Avantages sociaux	177 400
Transports et communications	235 000
Services	1 731 500
Fournitures et matériel	25 000
	<u>3 530 500</u>
Total (Fonctionnement) - Programme des affaires francophones	<u>3 530 500</u>

